

Séparation de couple et litige pour biens offert

Par arnaud_old, le 05/06/2007 à 19:15

bonjours, je me suis séparer de mon amie, et elle m'avais offert une moto et un quad, et avais mis les factures d'achats a mon nom, quel sont il les risques si elle me re-demande la totalité de la somme des deux bien, esque je suis dans l'obliguation de lui restituer?, merci.

Par Jurigaby, le 05/06/2007 à 22:19

Bonjour.

"Donner, c'est donné, reprendre, c'est volé"

Cdt.